

die des amis de Dieu," n'est-il pas le frère de la mortification ? Une autre raison plus normale et immédiate de leur sereine confiance, c'est la cordiale sympathie qui leur est prodiguée par les citoyens de la ville ; c'est le respect ému qui salue l'Ostensoir défratchi placé au-dessus de l'entrée du petit monastère. C'est l'assistance, j'allais dire l'affluence aux cérémonies de la chapelle, c'est l'adoration fréquente, faite par des âmes pieuses venues souvent de très loin. Que désirent, en effet vos, servantes, ô Jésus, sinon votre seul honneur et votre Règne eucharistique ?

Les sœurs arrivèrent au Saguenay, voilà bientôt trois ans. Colombes inquiètes, à la recherche d'un nid plus tranquille, elles ont quitté la terre française — la plupart sont canadiennes — au printemps de 1903. La charité montréalaise les secourut au passage : elles reçurent hospitalité et tendre affection au couvent de Sainte Croix, avenue Mont-Royal. A Chicoutimi, la Maison-Mère du Bon Conseil leur offrit pendant six mois un séjour provisoire : charité admirable, doublée d'une aimable et sainte prévenance, celle de l'Exposition... les adoratrices purent donc contempler à nouveau leur Bien-Aimé dans l'ostensoir. " Nous fîmes d'abord nos adorations dans la tribune au fond de la chapelle, ensuite au banc de communion. Nous avons débuté, n'étant que deux, après plusieurs semaines de *privation*, par une heure entière chaque jour, le Très Saint Sacrement étant exposé pour nous durant la sainte Messe."

" Loin d'être mécontentes de leur arrivée à Chicoutimi, disait une Religieuse du Bon-Conseil, nous nous en réjouissons en songeant qu'elles étaient les aimées par excellence de Jésus."

J. B.

(à suivre)

### Avantages spirituels offerts à nos abonnés

1. Ils ont part à une messe célébrée chaque semaine, soit 52 Messes par an, à leurs intentions pour les vivants et pour les défunts. Ils participent en outre, à toutes les prières et bonnes œuvres de la Communauté du T. S. Sacrement.
2. Ils ont part, après leur mort, à un *Service solennel*, célébré chaque année, à perpétuité, dans le cours de novembre.
3. Nos abonnés ont le mérite de soutenir l'Œuvre de l'Exposition perpétuelle du Très Saint Sacrement dans notre Sanctuaire.